



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20782
11 août 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETTRE DATEE DU 10 AOUT 1989, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU ZIMBABWE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

J'ai l'honneur de demander la réunion d'urgence du Conseil de sécurité afin d'examiner le non-respect par l'Afrique du Sud des dispositions de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative au Plan pour l'indépendance de la Namibie.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République du Zimbabwe auprès
de l'Organisation des
Nations Unies et Président
du Bureau de coordination
des pays non alignés,

(Signé) I. S. G. MUDENGE
